



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 75283

Texte de la question

M. Denis Jacquat demande à M. le ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation de bien vouloir lui indiquer si des agents d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale sont susceptibles de bénéficier d'une assermentation (de la part de ses services) pour inspecter des sites soumis à la législation sur les installations classées et, le cas échéant, pour dresser des procès-verbaux.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75283

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1970